



PLUI DE LA CC DU PAYS DE LUMBRES

QUELLES MODALITÉS DE GOUVERNANCE ?

Intervention de M. Christian LEROY, Président de la CCPL



Journée régionale - PLUi en
Provence-Alpes-Côte d'Azur :
Parlons-en !
23 juin 2017





CONTENU

- Présentation de la Communauté de Communes
- Etat d'avancement de la démarche
- Modalités d'élaboration du document
 - Collaboration entre l'EPCI et les communes
 - Concertation avec les habitants

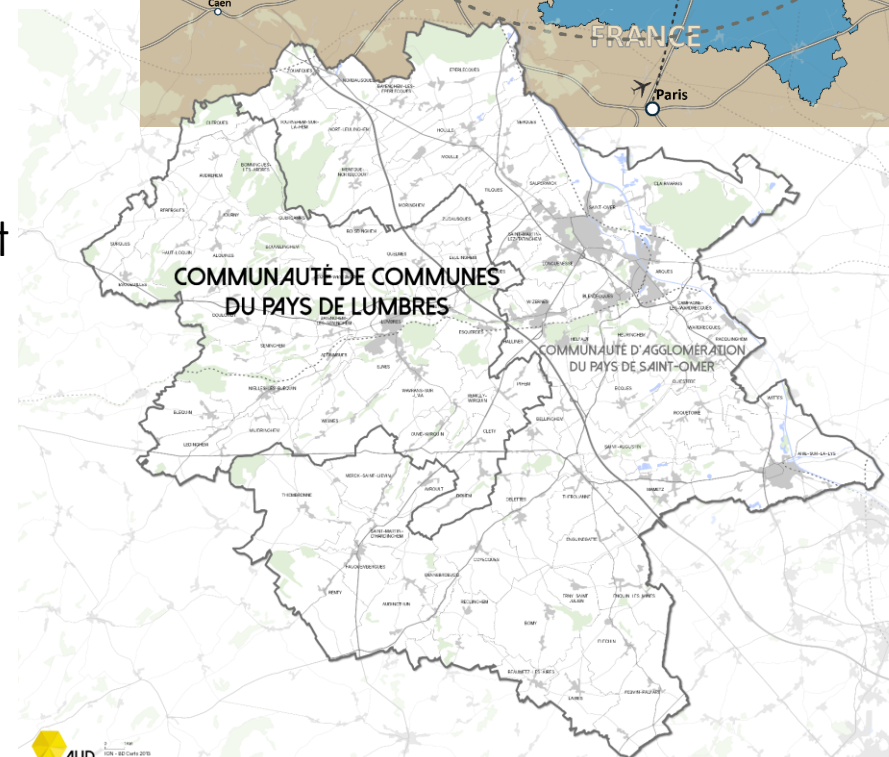
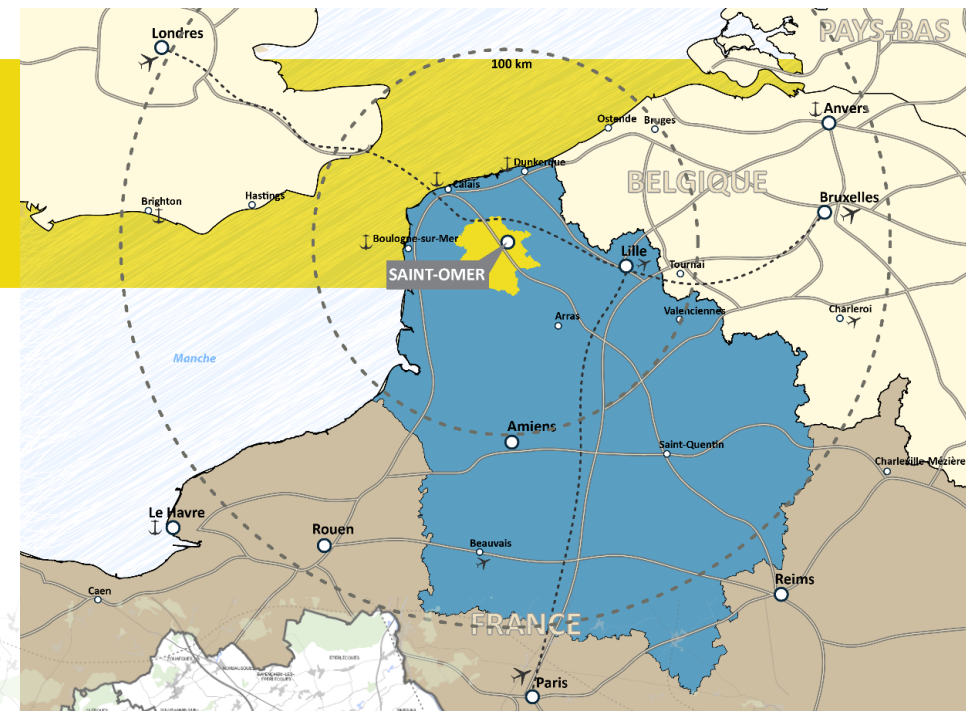
PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

.....

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES :

- 36 communes
- 23 911 habitants en 2013
- Intégrée au Pays de Saint-Omer, dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), approuvé en 2008, est en cours de révision
- Intégrée au périmètre du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Territoire à dominante agricole présentant de forts enjeux paysagers et environnementaux
- Reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte depuis 2016
- 10 PLU/5 CC/3 POS/18 communes RNU



ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE

.....

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE

2015

2016

2017

Février 2015
Prise de compétence
Prescription du PLUi

Sept.15 – juin 16
Diagnostic

Sept.16 – juin 17

PADD

Traduction
réglementaire

Juin 2015
Modalités de collaboration
COPIL PPA

01/09/16
COPIL PPA

27/03/2017
COPIL PPA

Débat sur
le PADD

Phase 1
Concertation

Phase 2
Concertation

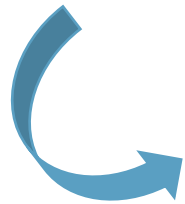
Phase 3
Concertation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

.....

MODALITÉS D'ÉLABORATION

AMBITION GÉNÉRALE : « une démarche de co-construction dans la perspective d'un projet partagé »



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la CCPL, socle du PLUi, est le fruit :

d'un travail partenarial mené
avec les élus et les personnes
publiques associées

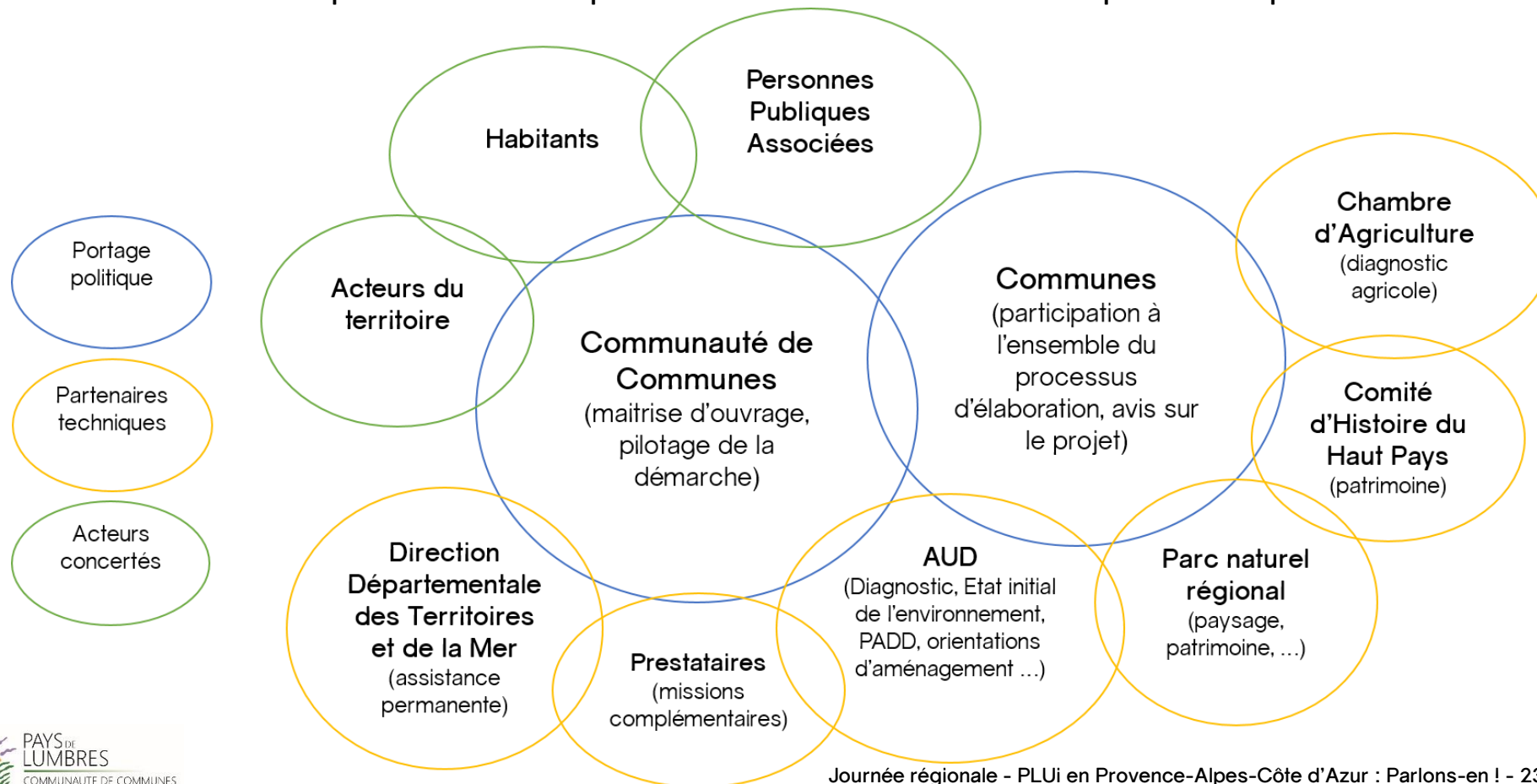
= gouvernance spécifique

d'un travail collaboratif avec les
habitants et acteurs du territoire
via une démarche novatrice et
ambitieuse de concertation

= méthode de concertation
spécifique

MODALITÉS D'ÉLABORATION

- Au cœur de la démarche : la Communauté de Communes, maître d'ouvrage, et les communes, qui participent à l'ensemble du processus. En plus : travail collaboratif avec plusieurs partenaires techniques et concertation



MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE COLLABORATION ENTRE L'EPCI ET LES COMMUNES

- Modalités de collaboration entre la Communauté de Communes et les communes membres fixées par délibération du Conseil communautaire le 26 juin 2015, suite au débat tenu lors de la Conférence intercommunale le 04 juin 2015
- Objectif : garantir une collaboration efficiente avec l'ensemble des communes pour la construction du projet de territoire

Collaboration organisée autour de **3 INSTANCES DE GOUVERNANCE**

Commission PLUI

= 2 représentants désignés pour chaque commune.
Pilotage et suivi général.

Comité de Pilotage

= Maires de chaque commune et ensemble des personnes publiques associées.

Conférence des élus locaux

= Ensemble des conseillers municipaux
Se réunit a minima deux fois pour les étapes suivantes : le diagnostic de territoire et le PADD ; le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE COLLABORATION ENTRE L'EPCI ET LES COMMUNES

➔ **COMMISSIONS PLUI** : de nouvelles méthodes d'animation pour faciliter les échanges

Pour construire le diagnostic :

- Un thème par mois avec fonctionnement en ateliers
- Des panneaux A0 reprenant les faits marquants du diagnostic
- 4 à 5 ateliers par commission avec un animateur de l'AUD par atelier, éventuellement accompagné par un partenaire
- Élus répartis dans 4 à 5 groupes (tirage au sort)
- 15/20 minutes par atelier
- Un temps de restitution via des outils adaptés

Pour construire le projet :

- Ateliers pour hiérarchiser les enjeux et faire émerger le scénario préférentiel
- Réunions par bassins de vie pour préciser enjeux de chaque entité, projets spécifiques, potentiel foncier...



MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE GOUVERNANCE - CHIFFRES CLÉS

15 COMMISSIONS PLUI

organisées entre septembre 2015 et mai 2017

75% : TAUX DE PARTICIPATION
MOYEN AUX COMMISSIONS PLUI

2 CONFÉRENCE DES ÉLUS LOCAUX

1 CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE

3 COMITÉS DE PILOTAGE PPA

28 ATELIERS PAR BASSIN DE VIE

organisées entre mars et mai 2017

Points
forts

- Un **calendrier soutenu** pour avoir une dynamique dans la procédure d'élaboration
- Des **modalités d'animation** permettant les échanges, l'expression du plus grand nombre et la construction du projet de façon partagée

MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Volonté politique de mener une **démarche poussée** de concertation avec les habitants et acteurs du territoire allant au-delà des mesures « classiques » reprises dans la délibération de prescription

- Cahier des charges élaboré par l'AUD
- Mission attribuée à Extra Cité, Cluster d'entreprises du développement local durable

OBJECTIF : Construire le diagnostic et le projet du Pays de Lumbres avec :

- Toutes les générations,
- Toutes les catégories socioprofessionnelles,
- Toutes les communes,
- Sur toutes les thématiques.

CONCERTATION TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE :

- Diagnostic
- Projet de territoire
- Traduction réglementaire et opérationnelle
- Bilan / préparation de la mise en œuvre

MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE



ETAPE I DE CONCERTATION : PARTAGER LE DIAGNOSTIC Avril – mai – juillet 2016

- Exposition grand public
 - Voyage dans le temps
 - Voyage dans l'espace (mapping)
 - Arbre à palabres
- Visites libres et séquences encadrées pour publics spécifiques :
 - Collège
 - Lycée
 - Mission locale
 - Entrepreneurs
 - Aînés

PHASE DIAGNOSTIC PARTAGÉ



Enquête en porte à porte et sur les marchés



En un siècle, le Pays de Lumbres a changé ! En bien ? En mal ?

À vous de le dire en **2 CLICS !**



Les **ateliers** participatifs de Mai



Présentation de la synthèse du diagnostic partagé aux élus du territoire.

Enrichir les données chiffrées par le **ressenti** des habitants

Avril 2016	Mai	...	Juillet
GRAND JEU PHOTO DIAGNOSTIC Du 1 ^{er} au 30 Avr.	ATELIERS PARTICIPATIFS 11, 12, 13 Mai de 12h à 20h		FORUM de RESTITUTION 7 Juillet 18h30

MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

➔ ETAPE I DE CONCERTATION : PARTAGER LE DIAGNOSTIC Avril – mai – juillet 2016

➤ SEMAINE DU 09 AU 13 MAI : PHASE I DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

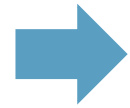
- Environ 350 personnes enquêtées sur le terrain
- Une soixantaine de contributions aux jeu des cartes postales anciennes
- Une trentaine de chefs d'entreprise aux petits déjeuners
- Plus de 90 collégiens et lycéens
- Une quinzaine d'ainés
- 22 jeunes de la mission locale et leurs animateurs
- Plus d'une centaine de personnes sont passées en visite libre

➤ DES ATELIERS POURSUIVIS AU COLLÈGE : sur 3 jours, plus de 200 élèves

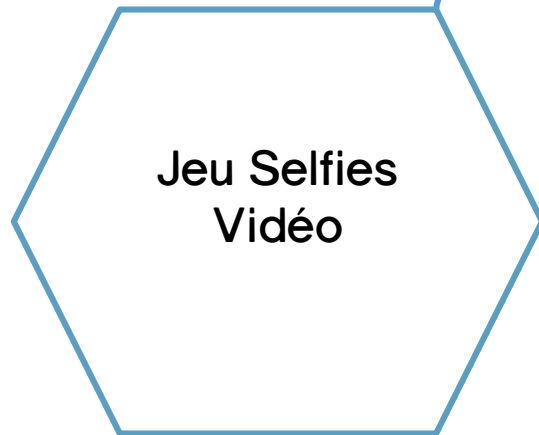


MODALITÉS D'ÉLABORATION

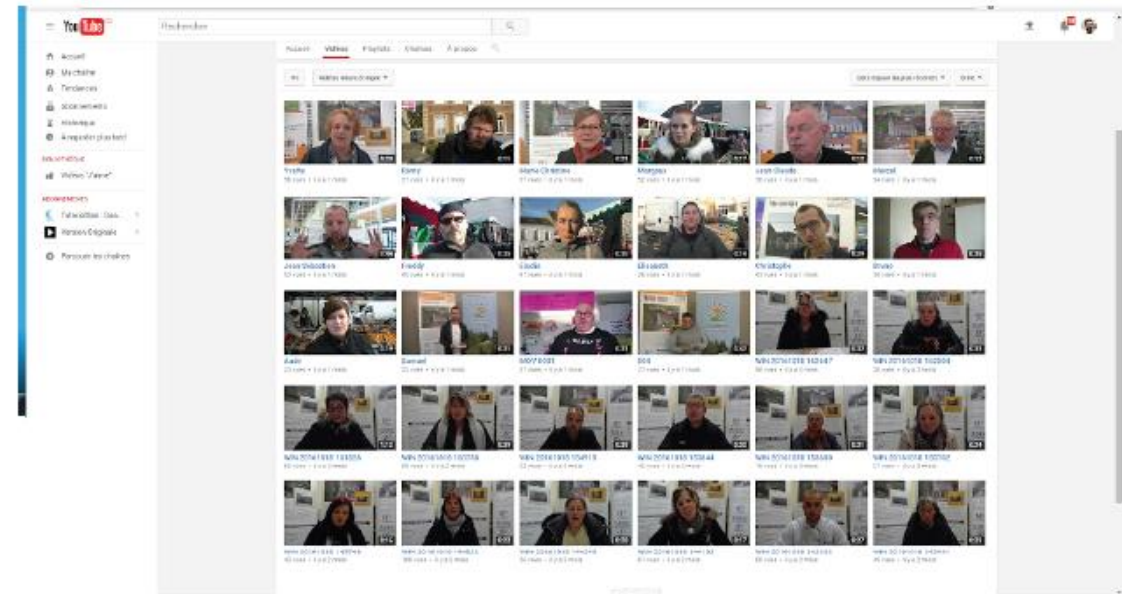
MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE



ETAPE 2 DE CONCERTATION SUR LE PROJET DE TERRITOIRE
D'octobre à décembre 2016



<https://www.youtube.com/channel/UCMCzwOxt0BOV1aPURfjv6Xg>



= Trentaine de vidéos commentaires des enjeux du PADD

Capture d'écran de la chaîne Youtube de la CCPL

MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

➔ ETAPE 2 DE CONCERTATION SUR LE PROJET DE TERRITOIRE D'octobre à décembre 2016

Du 07 au 09 décembre 2016

- Ateliers spécifiques avec collègue, entrepreneurs, aînés, Mission locale
- Créneaux libres
- Animation autour des enjeux du PADD
- Animation autour d'une projection verticale des cartes d'orientations du PADD
- Outils destinés à capter les avis et ressentis (livre d'or numérique, questionnaire d'évaluation)

Exposition
grand public

➔ Au total : **145 visiteurs** et
une trentaine de contributions au
livre d'or et au questionnaire



MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

- La première phase de concertation a permis d'**enrichir le diagnostic** et de mettre en avant des **enjeux particuliers**
- La confrontation de ces éléments avec la hiérarchisation des enjeux faite par les élus a permis de **faire évoluer le scénario de développement**
- La deuxième phase de concertation a permis de **valider les axes du PADD** et de **soulever certaines actions**
- De façon générale : permet de toucher des publics particuliers, de **faire se rencontrer** les élus et les citoyens autour d'un projet commun



MODALITÉS D'ÉLABORATION

MODALITÉS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

Cette démarche de concertation demande :

- Une réelle **volonté politique et un investissement humain** important (équipes CCPL, bureau d'études, élus, AUD, acteurs relais) ainsi que des coûts financiers à anticiper
- De bien **définir en amont** l'étendue et les attendus de la démarche pour que les habitants la comprennent et y adhèrent
- Une **stratégie de communication** adaptée (presse locale, importance des acteurs relais, réseaux sociaux, identité visuelle, vocabulaire)
- De caler les temps de concertation avec les **temps de travail avec les élus** pour un enrichissement mutuel

Une démarche
reconnue au
niveau
régional et
national





..... **MERCI DE VOTRE ATTENTION**



.....
**Journée régionale - PLUi en
Provence-Alpes-Côte d'Azur :
Parlons-en !
23 juin 2017**

